

Discours

17 Septembre 2020

Réponse au débat d'actualité

Le prononcé fait foi.

Merci, monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les députés,

Chers collègues,

Merci pour vos interventions. Elles illustrent le caractère unique de la situation politique actuelle dans notre pays.

Au cours des derniers mois, nos certitudes ont été quelque peu ébranlées.

De nombreuses questions et de nombreux problèmes se sont posés et nous avons dû prendre de nombreuses décisions difficiles parce qu'elles touchaient aux libertés que nous chérissons tous.

Malheureusement, de nombreuses personnes ont perdu la vie. Ce virus n'a fait preuve d'aucune pitié. Toutes nos pensées vont dès lors à toutes ces personnes qui ont perdu la vie et à leurs proches.

Mais notre pays a aussi fait montre d'une solidarité incroyable. Nous avons pu compter sur le professionnalisme et l'implication de citoyens qui ont continué de travailler pendant les moments les plus difficiles de la crise pour apporter les soins nécessaires aux personnes qui en avaient besoin ou pour permettre à notre pays de continuer de fonctionner.

Et ces personnes sont aujourd'hui encore prêtes, si nécessaire. Je tiens, une nouvelle fois, à profiter de cette tribune pour leur faire savoir à quel point nous leur en sommes reconnaissants.

Comme certains d'entre vous l'ont rappelé, le 17 mars dernier, devant cette assemblée, je m'engageais à exercer loyalement la confiance accordée dans l'optique de la lutte contre le coronavirus.

Je m'engageais aussi à redemander la confiance du Parlement dans un délai maximum de six mois. Ainsi, il a toujours été évident pour moi, non seulement que ce gouvernement devait travailler dans le périmètre strict de la confiance qui nous a été accordée. Mais qu'en plus nous devons également respecter la clause de rendez-vous du 17 septembre avec le Parlement. Ce qui est chose faite. Nous avons aujourd'hui un débat.

Ce gouvernement reste à la disposition du Parlement. Il l'a toujours été et continue à l'être.

Le 31 août dernier, une interpellation m'a été adressée. La Conférence des Présidents s'est accordée pour inscrire l'interpellation à l'ordre du jour de cette séance plénière qui coïncide avec cette date du 17

septembre.

Ce gouvernement s'inscrit donc encore et toujours dans le schéma que la Chambre a elle-même décidé.

Le gouvernement est, comme prévu, présent à cette séance plénière. Dans le respect des prescriptions sanitaires, nous menons un débat démocratique dont seul ce parlement peut déterminer l'issue.

Ce n'est pas un prétexte. Mesdames et messieurs les députés, vous déciderez aujourd'hui (comme toujours) à la fin de ce débat des conditions dans lesquelles ce gouvernement peut continuer de travailler.

Pendant trois mois, jusqu'au 30 juin, grâce aux concertations entre le gouvernement et les dix partis démocratiques qui ont soutenu les pouvoirs spéciaux, nous avons pu faire face à l'urgence de la crise Covid et pu gérer ses conséquences.

Nous avons travaillé intelligemment, efficacement et de manière coordonnée dans le but de prendre des mesures urgentes sur les plans social, de la santé publique, de l'ordre public et la de protection de l'économie et des familles.

Bien que cette coopération ne soit pas sans précédent, elle a été exceptionnelle et je tiens à remercier toutes les personnes impliquées.

Les 47 arrêtés royaux de pouvoirs spéciaux pris dans ce cadre seront soumis à la Chambre des Représentants pour ratification, comme le prévoit le mécanisme prévu par la loi du 27 mars 2020.

Au niveau inter-fédéral également, malgré la complexité institutionnelle de notre pays, nous avons pu travailler en étroite collaboration avec les gouvernements des entités fédérées ? dans leurs domaines de compétence respectifs ? afin de gérer au mieux la crise.

Je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer une nouvelle fois ma reconnaissance envers le travail d'équipe abattu avec mes collègues ministres présidents lors des différentes réunions du Comité de concertation et du Conseil national de sécurité.

Nous partageons tous l'idée que notre pays a besoin de se développer aujourd'hui. Nous avons besoin d'une équipe fédérale bénéficiant d'une majorité solide et stable afin de relever les défis socio-économiques et de mettre sur les rails un projet ambitieux et tourné vers l'avenir. Je l'ai dit ici à plusieurs reprises.

Le contexte dans lequel nous sommes est particulier. Comme le prévoit la constitution, une mission royale est en cours en vue de former un gouvernement de plein exercice disposant cette fois-ci d'une majorité en son sein. Les travaux avancent mais ils n'ont pas abouti à ce stade.

Ici aussi, le Covid a bouleversé le calendrier des négociations. Dans le même temps, les exigences liées à la gestion de crise nécessitent encore, de prendre des décisions.

En effet, depuis le début de l'été, toute l'Europe connaît un rebond épidémiologique que l'ensemble des pays tentent d'appréhender au mieux pour protéger les vies tout en préservant les relations sociales et le dynamisme économique.

Nous voyons, sur base des dernières données communiquées par Sciensano, qu'en Belgique aussi, la situation doit être pris au sérieux. Si nous ne devons pas céder à la panique, nous devons néanmoins continuer à agir en conséquence.

Des décisions importantes devront être prises dans le cadre du prochain Conseil national de sécurité. Il aura

lieu le 23 septembre prochain. Nous y travaillons depuis plusieurs semaines avec les spécialistes de nombreuses disciplines, en étant à l'écoute des attentes de nos concitoyens ainsi que des différents secteurs. Nous le savons ? nous en avons parlé tout à l'heure ? les équilibres seront très délicats à trouver.

J'entends aujourd'hui, dans le cadre du débat que nous avons, qu'une majorité parlementaire qui demande que le régime de plein exercice spécifique dans lequel le gouvernement travaille actuellement soit prolongé jusqu'au 1^{er} octobre afin de garantir une certaine et nécessaire stabilité.

Compte tenu de cette volonté, l'ensemble du gouvernement continuera à travailler loyalement, avec exigence et conviction, dans la continuité de ce cadre et dans la confiance que vous nous avez accordée le 19 mars dernier.

Je forme le vœu qu'une dynamique positive, poussée par la volonté de travailler dans l'intérêt général, se concrétise au sein d'un gouvernement majoritaire rapidement. Le pays en a besoin. Nos concitoyens en ont besoin.

Je vous remercie.

URL source: <https://premier.wilmes-ii.archive.belgium.be/fr/Reponse-au-debat-d-actualite>